



solde de tout compte

Par **native**, le 17/12/2018 à 11:26

bonjour,

mon employeur a annoncé mon licenciement le 05 octobre 2018 pour faute grave , j'ai reçu tous mes documents(attestation pole emploie, soldes de tout compte, fin contrat) le 16 novembre 2018. Mais j'ai pas reçu mon virement de solde de tout compte car le 7 novembre l'entreprise est passé en redressement. Le 7 décembre 2018 ,il me demande d'envoyé mon rib signer et photocopie carte vital pour le mandataire. J'ai déjà déposer mon attestation au pole emploie pour les assedic et le pole emploie ma dit que je serais indémiser à partir le 21/12/18 mais j'ai jamais toucher mon solde de tout compte ,je suis sans argent depuis octobre et j'apprend que le 17/12/18 mon employeur a signer mon créancier pour que le mandataire fait le déblocage de mes soldes.

Je voudrais savoir combien de temps prend le mandataire pour que se déblocage arrive sur mon compte si vous plait?

Par **P.M.**, le 17/12/2018 à 12:16

Bonjour,

Normalement, l'AGS devrait débloquer les fonds très rapidement, au plus sous quelques semaines ...